



**ECOGRAPHITE** 16 Kg carbone spécifique/1000 litres de produit,  
**Thermique** Lambda 0.031 selon PV laboratoire accrédité Cofrac  
**Déphasage** 6 h en 20 cm  
**Acoustique** – 30 BD des bruits extérieurs et – 58 DB des bruits intérieur si injecté entre deux parois  
**Résistante** au feu M 1, aux rongeurs à l'eau sans dégagement de Pentane pesticide, fongicide ou ignifugeant.  
**Éligible aux Aides CEE en 23 cm.**

### PROPRIETES GENERALES

<b>Résistance au FEU</b>	M1 selon norme NF P92-507 : et Euroclasse B1 S1d0 selon norme européenne EN 13501-1+A1 Certificat LNE n°23555 (Rappel conduits de cheminée MO obligatoire)	<b>Déphasage</b>	6 heures en 20 cm d'épaisseur et + si compressé (cette notion n'est pas prise en compte dans le DPE).
<b>Isolant acoustique</b>	Sur maison individuelle, réduit les bruits extérieurs jusqu'à 30 dB, et les bruits aériens et solidiens intérieurs jusqu'à 58 dB. (selon le classement des voies et configuration).	<b>Perspirant: Perméabilité a la vapeur d'eau</b>	coefficient $\mu$ ( $\mu$ ) = 3 à 5 ou $S_d = 0,03$ à $0,05$ m, (pas besoin de pare-vapeur).
		<b>Résistant a l'eau:</b>	(aux champignons et moisissures), aux rongeurs, et vieillissement
		<b>Chaleur spécifique</b>	1.450 J/kg. K
		<b>Masse et Granulométrie</b>	16 Kg/1000 litres granulométrie de 1 à 4 mm
		<b>couleur</b>	gris anthracite

### ECOGRAPHITE CONTROLES, SECURITE ET REGLEMENTATION

<b>Marquage CE</b>	ECOGRAPHITE contrôle conforme au règlement EU 305/2011 du 9 mars 2011 et EN 13163 : 2008 concernant les Matériaux d'isolation thermique des parois opaques définies par la RE 2020, et font l'objet d'un étiquetage conforme L'article R. 221-23 du code de l'environnement du 1er septembre 2013
<b>Résistance thermique</b>	ECOGRAPHITE Lambda 0,029 Ref ISO 8894-2 a 0°C ; Lambda 0,031 à 18°C PV Ref ISO 8894-2 PV n°2100307 accréditation Cofrac n° 1-1483, POUR DPE et Rth selon PV n° RE0922 FB NF EN 12667 accréditation Cofrac n° 1-6565 ,pour aides CEE conforme exigences défini par l' Annexe 7 de l'arrêté ministériel du 10 décembre 2021 concernant les performances thermiques des isolants destinés à l'usage habitation
<b>Classement aux risques pollution air intérieur</b>	ECOGRAPHITE produit A+, de plus exempt de Composé Volatil* (Organique ou non) , Répond à la Réglementation Environnementale (RE 2020), au Plan national "Mon environnement, ma santé" (PNSE 4), (2020-2025), (*composé volatil toxique au-delà de 35°C qui en vrac nécessitent une membrane d'étanchéité à l'air coté intérieur ou un liant spécifique et une mise en oeuvre par entreprise spécialisé sous avis technique)

SAS ECOGRAPHITE® N° Siret 849290 622 APE 7219Z adresse commerciale : 120 route des Macarons 06560

Sophia-Antipolis: Tel Hotline 00 33 (0) 6 65 12 46 06, email [ecographite@live.fr](mailto:ecographite@live.fr) Site Web [www.ecographite.fr](http://www.ecographite.fr)

Avril 24 DOCUMENT à conserver avec copie de notre facture dans votre carnet d'entretien ; conformément à l'Arrêté du 27 décembre 2022 relatif au carnet d'information du logement - Légifrance ([legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr))

## Mise en œuvre, déversement ou insufflation entre solives

Beaucoup moins électrostatique que la bille de polystyrène graphite ou non, l'ECOGRAPHITE se met en place très facilement, et la forme des particules spécifique permet un empilement optimum pour la gestion des flux d'air, et du produit en place .

**Généralités** : préparation du chantier traditionnelle, se conformer au DTU 45.11 du 30/03/2020 : (Couverture étanche, plancher exempt de trace d'humidité ou infiltrations, pas de trou ou fentes) : Volume, (10 litres/cm d'épaisseur/m2).

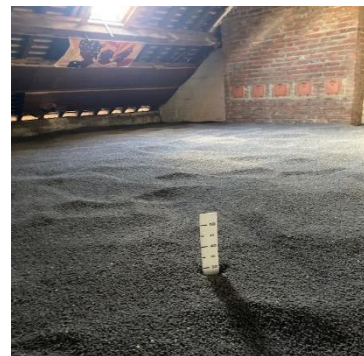
- Vérifier qu'il y a bien un pare-pluie sous la couverture, (pour réduire les surpressions en cas de vent violent), et que l'installation électrique soit bien aux normes (boîtiers électriques, prises, couvercles de spots encastrés), les conduits de cheminées soient bien isolés avec un isolant M0

**Mise en œuvre** : soit par déversement, soit insufflation par tout moyen approprié (pulseur à feuille, cardeuse insufflateur) ou injection sous le plancher existant.

Finition, ne pas laisser à l'air libre recouvrir d'un pare-pluie.

**FIN de Chantier** remplir les fiches **BAR EN101** (ci-jointe) à insérer avec la fiche produit, la facture dans votre **carnet d'entretien de logement CIL (1)**.


- **Présentations** : sacs 500 litre utile ; conservation illimitée à l'abri du soleil et des rayons UV.
- (1) : Ce carnet d'information CIL, obligatoire (même si vous effectuez les travaux par vous-même) pour les travaux d'isolation à compter du 1 er janvier 2023, il suivra la vie de l'immeuble.
- Ce CIL doit comporter **Copie Facture avec résistance thermique issus d'un laboratoire accrédité Cofrac ou ACERMI, déclaration marquage CE, Fiche BAR ou BAT Fiche de sécurité et étiquette du produit utilisé.**
- En cas d'absence du CIL ou de CIL incomplet Le diagnostic DPE ne pourra pas prendre en compte l'isolant, il sera alors mentionné « **Isolant Inconnu** » : tout locataire, assureur en cas de sinistre, banque (en cas de crédit sur le bien pour vous-même ou acquéreur), Notaire en cas de cession peut exiger un audit technique, afin de déterminer la conformité des matériaux aux normes, et obtenir éventuellement un dédommagement ou avantage du propriétaire.



**SAS ECOGRAPHITE® N° Siret 849290 622 APE 7219Z adresse commerciale : 120 route des Macarons 06560**

**Sophia-Antipolis:** Tel Hotline 00 33 (0) 6 65 12 46 06, email [ecographite@live.fr](mailto:ecographite@live.fr) Site Web [www.ecographite.fr](http://www.ecographite.fr)

Avril 24 **DOCUMENT à conserver** avec copie de notre facture dans votre carnet d'entretien ; conformément à l'**Arrêté du 27 décembre 2022** [relatif au carnet d'information du logement - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](http://legifrance.gouv.fr)

 Marque Déposé Procédé breveté		<b>Coefficient d'isolation Thermique R ECOGRAPHITE selon système normatif</b>		
calcul		R=épaisseur/lambda		Pour aides CEE: $R_{th}=R_{moyen} - k \cdot SR$ $SR = \sqrt{\frac{\sum_{i=1}^n (R_i - R_{moyen})^2}{(n - 1)}}$
Epaisseur en cm d'ECOGRAPHITE*	Litres/m <sup>2</sup>	Pour information Ref EN 12667 et EN 12664 PV Swisspor du 23/11/2020 Lambda 0,029 à 10°C	Ref ISO 8894-2 PV N°2100307 du 9/4/21 laboratoire <b>accrédité Cofrac n°1-1483 lambda 0,031 à 18°C</b>	Réf : NF EN 12667 selon Annexe 7 de l'arrêté du 11 décembre 2021 PV n°RE0922FB-002 du 8 sept 2022 <b>Accréditation Cofrac n°1-6565 pour aides CEE</b>
3	30	1,03	0,97	0,9
5	50	1,72	1,61	1,5
6	60	2,07	1,94	1,8
7	70	2,41	2,26	2,1
8	80	2,76	2,58	2,4
9	90	3,10	2,90	2,7
10	100	3,45	3,23	3,0
11	110	3,79	3,55	3,3
12	120	4,14	3,87	3,6
13	130	4,48	4,19	3,9
14	140	4,83	4,52	4,2
15	150	5,17	4,84	4,5
16	160	5,52	5,16	4,8
17	170	5,86	5,48	5,2
18	180	6,21	5,81	5,5
19	190	6,55	6,13	5,8
20	200	6,90	6,45	6,1
21	210	7,24	6,77	6,4
22	220	7,59	7,10	6,7
23	230	7,93	7,42	7,0

Attention depuis 2022 seul les coefficients R issus de laboratoire accrédité Cofrac sont à pris en compte dans le DPE et le CIL

Exigences pour les aides CEE	Sols et vide sanitaires SR supérieur à 3
	Murs périphériques SR sup à 3,7
	Plafonds haut rampants sous toiture SR= Sup à 6
	Combles perdus SR sup à 7

**ECOgraphite**  
Marque Déposé Procédé breveté

**RAPPORT D'ESSAIS THERMIQUES**  
selon EN 12667 et EN 12664

Date: 23/11/2022  
Rapport n°: 206540  
Intitulé de l'essai: Conductivité thermique  
Équipement de l'essai: Appareil de mesure de conductivité thermique Lambda Meter EP502a  
Configuration de l'équipement: Plaque horizontale, face chauffée et partie supérieure

Références normatives: Mesure de l'épaisseur selon norme EN 823  
Mesure de la zone: Échelle selon norme ISO 8332 et EN 823

Opérateur: [Signature]

Adresse de l'apporteur: ECOGRAPHITE  
Origine: PRODUIT ECOGRAPHITE  
Produit: ECOGRAPHITE  
Produit - Désignation: Billes carbone qualifiées approuvées dans le cadre des directives SAS ECOGRAPHITE

Dimensions de l'éprouvette: Section: 100 mm x 100 mm  
Épaisseur mesurée: 38,7 mm  
Épaisseur nominale: 40 mm  
Masse: 0,06 g  
Masse volumique: 0,00 kg/m<sup>3</sup>

Essai Réalisé: Conductivité thermique - méthode du fil chaud parallèle  
Document Normatif: ISO 8894-2  
Designation de l'échantillon: 206540  
20 litres de billes en graphite - ECOGRAPHITE

**Valeurs expérimentales**

Température		Conductivité thermique	
°C	K	W.m <sup>-1</sup> .K <sup>-1</sup>	
18	291	0,031	0,031

Essai réalisé le 09/04/2021  
Date de réception: 06/04/2021

Monsieur [Signature]  
Le Responsable des Essais  
Alexandre STUPPLER

**ICAR - CM2T**  
4 Rue Lavoisier  
54300 Moncel-Les-Lunvilles - France  
Tel : 33 (0) 83 76 39 39 - Fax : 33 (0) 83 76 39 40  
E-Mail : info@icar-cm2t.com - http://www.icar-cm2t.com

**ICAR - CM2T**  
V / Réf : SPAC de Vesouze  
N / Réf : ARC N° 2448

**EBPC ECOGRAPHITE CARBONE SAS**  
Charles DE VEAUCHE  
N° 4 Verlain  
.03140 TARGET FRANCE

**RAPPORT DE CALCUL**  
RS1022FB-001

Client: ECOGRAPHITE BIOPLASTIQUE CARBONE  
Adresse client: 46 rue VERTON  
57140 YARDEY  
Référence Client: DC22084  
Appréciation: Pas de défaut  
Objet: Calcul de la résistance thermique selon l'Annexe 7 du 29ème arrêté en fonction du nombre d'échantillons mesurés  
Document(s) de référence: Annexe 7 du 29ème arrêté

Rédigé par: [Signature]  
Vérifié par: [Signature]  
Date: 07/10/2022

Approuvé par: [Signature]  
Date: 07/10/2022

**SYNTHÈSE DES RESULTATS**  
RS1022FB-001

Le calcul de la résistance thermique selon l'Annexe 7 du 29ème arrêté donne les résultats suivants:

Synthèse des calculs de la résistance thermique	
Épaisseur (mm)	Résistance thermique calculée (m <sup>2</sup> .K/W)
104	3,01
128	3,71
207	6,00
242	7,01

Remarque:  
Les calculs de la résistance thermique pour les différentes épaisseurs sont obtenus à partir de l'exploitation des résultats du rapport d'essai de référence R0922FB-002 du 20 septembre 2022, réalisé par le CODEM sous accréditation COFRAC

**ECOgraphite**  
Marque Déposé Procédé breveté

**RAPPORT D'ESSAIS THERMIQUES**  
selon EN 12667 et EN 12664

Date: 23/11/2022  
Rapport n°: 206540  
Intitulé de l'essai: Conductivité thermique  
Équipement de l'essai: Appareil de mesure de conductivité thermique Lambda Meter EP502a  
Configuration de l'équipement: Plaque horizontale, face chauffée et partie supérieure

Références normatives: Mesure de l'épaisseur selon norme EN 823  
Mesure de la zone: Échelle selon norme ISO 8332 et EN 823

Opérateur: [Signature]

Adresse de l'apporteur: ECOGRAPHITE  
Origine: PRODUIT ECOGRAPHITE  
Produit: ECOGRAPHITE  
Produit - Désignation: Billes carbone qualifiées approuvées dans le cadre des directives SAS ECOGRAPHITE

Dimensions de l'éprouvette: Section: 100 mm x 100 mm  
Épaisseur mesurée: 38,7 mm  
Épaisseur nominale: 40 mm  
Masse: 0,06 g  
Masse volumique: 0,00 kg/m<sup>3</sup>

Essai Réalisé: Conductivité thermique - méthode du fil chaud parallèle  
Document Normatif: ISO 8894-2  
Designation de l'échantillon: 206540  
20 litres de billes en graphite - ECOGRAPHITE

**Valeurs expérimentales**

Température		Conductivité thermique	
°C	K	W.m <sup>-1</sup> .K <sup>-1</sup>	
18	291	0,031	0,031

Essai réalisé le 09/04/2021  
Date de réception: 06/04/2021

Monsieur [Signature]  
Le Responsable des Essais  
Alexandre STUPPLER

**SAS ECOGRAPHITE® N° Siret 849290 622 APE 7219Z adresse commerciale : 120 route des Macarons 06560 Sophia-Antipolis:** Tel Hotline 00 33 (0) 6 65 12 46 06, email [ecographite@live.fr](mailto:ecographite@live.fr) Site Web [www.ecographite.fr](http://www.ecographite.fr)  
Avril 24 DOCUMENT à conserver avec copie de notre facture dans votre carnet d'entretien ; conformément à l'Arrêté du 27 décembre 2022 relatif au carnet d'information du logement - Légifrance ([legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr))

**Fiche BAR 101 Conforme aux directives du ministère de la transition Ecologique et Solidaire  
du 10 décembre 2021 applicable à partir du 1er mai 22 visite technique préalable  
COMBLES PERDUS ECOGRAPHITE**

La fiche de visite technique préalable a pour objectif de faire un état des lieux de la situation existante du chantier, à exécuter conforme aux normes, elle constitue l'élément central à partir duquel sont réalisés les travaux.

**IDENTIFICATION CHANTIER :** Nom.....Prénom : ..... Sté.....  
Téléphone : .....Courriel .....  
Adresse du chantier..... Code postal : .....Ville.....  
Propriétaire o Locataire                      Chauffage principal : Électricité  Combustible

**TYPOLOGIE CHANTIER ET DESCRIPTION DES**

**TRAVAUX A REALISER Combles perdus**

Produit utilisé : ECOGRAPHITE

- Épaisseur isolant prévue :        mm
- Résistance thermique prévue : R =    m<sup>2</sup>.K/W
- Surface à isoler : ..... m<sup>2</sup> (Au nu intérieur des murs extérieurs ou Épaisseur du mur comprise)
- Entourage trappe accès (minimum de 5 cm au-dessus de l'isolation) oui  non  Si oui dimensions en cm (L x l x h) : ..... cm
- Isolation de la trappe (avec un produit manufacturé = au R mis en place) Oui  non
- Remise en fond de caisson isolation à réaliser Oui  non  à charge client
- Isolation existante : oui  non  Si oui de quels types : Rouleaux  Panneaux  Vrac
- Pare-vapeur existant tourné vers le comble perdu : oui  non  Lardage : oui  non  à charge client
- Enlèvement isolation existante : Oui  non  à charge client
- Plain-pied  R+1  R+2  Accès dans comble
- Bon état de la couverture : oui  non
- Protection des volets roulants et/ou des brise-soleil orientables (BSO) : oui  non
- Caisson de VMC dans le comble : oui  non   
Si oui, protection ou déplacement du caisson : oui  non
- Conduit de fumée : oui  non  Si oui obligation de créer un écart au feu selon NF DTU 24.1

- Spots intégrés : oui  non  Si oui, protection avec des capots conformes au NF DTU 45.11 P1-2  
oui  Nombre de spots à protéger : .....
- Pose des repères de boîtiers électriques noyés dans isolant : oui  non
- Pose des réglettes graduées d'épaisseur d'isolant : oui  non
- Isolant à insérer au contact des élément de couverture : oui  non  (Si oui, pose de déflecteurs obligatoires)

Accès chantier PL : oui  non  Si oui, demande de stationnement à prévoir : oui  non

**INFORMATIONS**

Nom (de l'entreprise éventuelle) :  
.....  
.....RGE  
numéro ..... date  
N° Assurance : .....  
Réalisé(e) par : .....

DATE D'EXÉCUTION DE CHANTIER :  
.....  
.....

NOM ET SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE  
.....

COMMENTAIRES .....



# MARQUAGE CE DÉCLARATION conforme à la directive

**EN 13163** : 2008 Annexe ZA concernant les Matériaux d'isolation thermique des parois opaques définies par la RE 2020, la loi POPE 2021 en France et SIA en Suisse pour la transition énergétique



## Nom du Produit : **ECOGRAPHITE®**

- Masse volumique apparente 15-18 g/l ;
- Granulométrie G 1-5 mm, Forme : Polymorphe.  
Résistance thermique  
- Lambda 0.029 à 0°C , 0.031 à 18°C selon ISO 8894-2 PV n°2100307 du 9/4/21 laboratoire accréditation Cofrac N° 1-1483 avec R= épaisseur/ Lambda pour calcul DPE  
Rth selon NF EN 12667 PV n° RE0922 FB-02 du 8 sept 2022 laboratoire accréditation Cofrac n° 1-6565  
Rth = 3 en 10 cm, Rth sup a 3.7 en 13 cm, R sup a 6 en 20 cm et Rth = 7 en 23 cm  
Rth valeur retenu pour bénéficier des aides CEE
- Comportement au feu ininflammable selon norme NF P92-507 : M1 et selon norme européenne EN 13501-1+A1 : Euroclasse B1 S1d0 Certificat LNE n°23555
- Déphasage : 6 heures en 20 cm d'épaisseur,

## Applications : isolation thermique de bâtiments à usage habitation ou recevant du public

Mise en œuvre par déversement insufflation ou injection

Nos contrôles portent sur :

- L'origine des produits : les produits d'origine font l'objet d'une FDES conforme au Programme INIES de déclaration environnementale et sanitaire Date de création : 02-11-2020 Date de fin de validité : 01-11-2025.
- Granulométrie mesurée conformément à la norme EN 933-3: continue de 1-5 mm
- Masse volumique en vrac avant et après ensachage conformément à la norme EN 1097-3 : 16 g/l  $\pm$  4%
- Pourcentage de particules concassées élastifiées 80%
- Équipement communs et étalonnage du volume des sacs plus ou moins 5% conformément à la norme EN 932-5
- Étiquetage des sacs conforme à l'article R221-23 du code de l'environnement su 1<sup>er</sup> Sept 2013.

**Données environnementales** : **ECOGRAPHITE®** : 85 % d'air + 14 % de carbone spécifique, structure nid d'abeille, hydrophobe, Exempt de PENTANE, CFC, de HCFC et HFC, sels de Bore et autres gaz d'expansion halogénés, biologiquement neutre , ne contiennent aucune substance appartenant à la liste déclarée REACH. Risques sur l'environnement : conforme aux directives EU 2003/11/C, 2000/53/EC, 2002/525/EC, 2000/95/EC, 2002/95/EC, et suivantes, Energie grise, inférieure à 225 KWh/m<sup>3</sup>

**Le traitement des produits pour leur production, ensachage, puis leur utilisation ne comporte aucun traitement chimique ou adjonction de quelque ajout que ce soit.**

Le produit est A+ et ne contient aucun gaz volatil ou semi-Volatil Conforme au Plan National Santé-Environnement PNSE 4 (2020-2024)

Nous soussigné Marine Rouillé Responsable qualité de la société EBPC (Ecographite SAS), atteste par la présente que nos productions disposent d'un marquage CE conforme à la norme EN 13168 :2008 Annexe ZA, , et ainsi répondent aux exigences des directives européennes ainsi que RE 2020 en France et SIA en Suisse appliqués aux produits pour l'isolation thermique des bâtiments.

A Sophia Antipolis Ce 1<sup>er</sup> juin 2024  
Marine Rouillé  
SAS EBPC ECOGRAPHITE-BIOPLASTIQUE  
Verzun n°4 bis - 03140 Target  
Tél. + 33 (0) 665 124 606  
Siret : 849 290 622 00018 - APE 7219Z

R & D : SAS **ECOGRAPHITE®** N° Siret 849290 622 **APE 7219Z** : Tel Hotline 00 33 (0) 6 65 12 46 06, email [ecographite@live.fr](mailto:ecographite@live.fr) Site Web [www.ecographite.fr](http://www.ecographite.fr) Référence du document mars 24

**DOCUMENT A CONSERVER AVEC COPIE DE LA FACTURE et ETIQUETTE SACS SANS LIMITE DE TEMPS POUR TOUTE DPE ENERGETIQUE ULTERIEUR**

<b>FDS (Fiche de Sécurité) conforme au règlement CE n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 et transmise par SAS ECOGRAPHITE à l'acheteur conformément à l'article R.4411-73 du Code du travail ref juin 24</b>	
Type de produit	<b>Billes d'ECOGRAPHITE</b>
Références produits	<b>ECOGRAPHITE Granulométrie inf a 5 mm Masse volumique apparente en vrac 16-18 g/l.</b>
N° de code de la FDS	ECO S du juin 24
Composition	Carbone spécifique et air
Numéro CAS	Carbone 1333-86-4
Destination du Produit	Isolation Thermique de bâtiments à usage Habitation et ERP selon NF EN 13055-1 dans le respect des normes en vigueur
	Entraîneur d'air solide dans les mortiers et bétons selon Norme EN 206.1, avec des adjuvants normalisés, dans le respect des normes en vigueur
	Sur spécifications de Granulométrie du fabricant de produits d'Ameublement
	Sur spécifications de granulométrie de Métteur en scène, usage spectacles recevant du Public
Restrictions	Ne pas stocké ou utilisé pour des points susceptibles d'être exposés à plus de 90°C
<b>Classification &amp; Etiquetage</b>	Contrôle conforme au règlement EU 305/2011 du 9 mars 2011 et EN 13163 : 2008 concernant les Matériaux d'isolation thermique des parois opaques définies par la RE 2020, ETIQUETAGE des sacs conforme à l'arrêté du 19 avril 2011 et à l'article R.4411-73 du Code du travail
Risques sur la santé	Inhalation, contact avec la peau, les yeux ou ingestion: inerte et sans danger. Toute immersion totale dans le produit ( spectacles) doit faire l'objet de précautions particulières afin de ne pas encombrer les voies respiratoires)
Réaction au Feu	M1 difficilement inflammable, à moins de 350°C
Effets néfastes pour l'environnement	Le produit est non biodégradable mais sans dommage pour la flore et la faune il peut être recyclé à 100%
Numéro CAS	Carbone 1333-86-4 pour 16 % et AIR
Numéro EINECS ou ELINCS	Le produit est un polymère selon la réglementation européenne; de ce fait il n'a pas à être enregistré dans l'inventaire EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)
<b>PROPRIETES PHYSIQUES</b>	
Couleur	Noir anthracite
Odeur	Aucune
Solubilité de la préparation dans l'eau :	Non diluable
Hydrophobie de l'alvéole	Hydrophobe a pression atmosphérique
Etat physique :	Solide
Point éclair :	370°C
Solubilité	la partie carbone est insoluble dans les hydrocarbures aromatiques, les solvants halogénés et les cétones
Hydrosolubilité :	Soluble a plus de 200°C
Point de ramollissement :	85 à 100°C
Température d'auto inflammation :	450°C
<b>INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES</b>	
<b>Classification SIMDUT</b>	La préparation ne contient aucune substance classée comme dangereuse selon la directive 67/548/CEE.
<b>INFORMATIONS ECOLOGIQUES</b>	
<b>Potentiel de bio accumulation :</b>	Pas de bio-accumulation dans le sol la flore et la faune
<b>Résultats de l'évaluation PBT</b>	M1 sans retardateur de flamme additionné, qui entrainerait une combustion lente et fortement toxique.
<b>Autres informations</b>	Risques sur l'environnement : conforme aux directives EU 2003/11/C, 2000/53/EC, 2002/525/EC, 2000/95EC, 2002/95/EC, et suivantes.
<b>CONSIDERATIONS RELATIVES A SON ELIMINATION</b>	L'Ecographite est constitué à 90% d'air, il est recyclable à l'infini, facile à aspirer pour le reconditionné, en fin de vie il est compressé pour être de nouveaux expansé. Législation locale : Pas classé comme déchet chimique.
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>Structure interne alvéolaire nid d'abeille ; Pourcentage de vide entre billes : 17-20 % ; Pourcentage d'air dans les billes : ± 70 % Risque de corrosion : Nul ; Stockage illimité dans le temps, a l'abri des UV</b>
Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances actuel et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.	

**R & D : SAS ECOGRAPHITE® N° Siret 849290 622 APE 7219Z** : Tel Hotline 00 33 (0) 6 65 12 46 06, email [ecographite@live.fr](mailto:ecographite@live.fr) Site Web [www.ecographite.fr](http://www.ecographite.fr) Référence du document mars 24

**DOCUMENT A CONSERVER AVEC COPIE DE LA FACTURE et ETIQUETTE SACS SANS LIMITE DE TEMPS POUR TOUTE DPE ENERGETIQUE ULTERIEUR**